Le long voyage d'Ali Al Halabi : la fausse utilisation de Rifqan ahlou-s-Sounnah bi Ahli-s-Sounnah

28/12/2013 UN COMMENTAIRE

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux

À la page 38 de ce document [1] Abou Mou'adh Râ-id Âal Tâhir (qu'Allah le préserve) expose la raison pour laquelle le grand savant et mouhaddith cheikh 'Abdoul-Mouhssin Al 'Abbad (qu'Allah le préserve) rédigea le traité intitulé *Rifqan Ahlou-s-sounnah bi ahli-s-sounnah*.

L'ustadh Abou Mou'adh Râ-id Âal Tâhir mentionne que cheikh 'Abdoul-Mouhssin rédigea *Rifqan Ahlou-s-sounnah bi ahli-s-sounnah* pour mettre en garde contre la fitna du boycott injustifié et le fait de déclarer les autres innovateurs sans une raison valide. Le livre fut une réfutation contre les Haddâdis – suiveurs de Fâlih Al Harbi – car Fâlih se préoccupait uniquement avec la fitna du boycott injustifié et le fait de déclarer certaines personnes d'Ahlou-s-sounnah innovatrices sans raison valide.

Cheikh 'Abdoul-Mouhssin déclara que parmi les innovations de notre époque figure la mise à l'épreuve des gens par le biais des individus et que cette fitna a pris place parmi un très petit groupe de gens, qui dénigrent leurs frères issus de Ahlou-sounnah et les déclarent innovateurs. Ceci eut pour résultat le boycott injustifié, des désaveux et a empêché Ahlou-s-sounnah de profiter de ceux qui ont été boycottés et déclarés innovateurs sans raison valable. Le cheikh déclara que la tête de cette fitna du boycott injustifié fut un de ses étudiants à l'université islamique et qu'il fut diplômé durant l'année 1395H – 1396H. Le cheikh mentionna également que cet ancien étudiant n'est pas connu pour se préoccuper avec la science, comme l'enseignement et la publication etc. [pour plus de détails cf. *Kitâb wa rassâ-il AbdulMuhssin Ibn Hammad Al 'Abbâd Al Badr*, Dar al Tawhid, Vol.6, pp.320-325.] L'ustadh Abou Mou'adh Râ-id Âal Tâhir dit : Il est bien connu que Fâlih Al Harbi est la personne cité par le 'Allâma 'Abdoul-Mouhssin.

La tromperie des innovateurs [Maribi et Halabi]

Cependant, Maribi, ses suiveurs et ceux qui ont été affectés par ses enseignements utilisèrent ce traité de cheikh 'Abdoul-Mouhssin en tant que protection à travers laquelle ils ont cherché à couvrir l'affaire de toute personne qui se proclamait d'Ahlou-s-sounnah. Ils utilisèrent ce traité pour couvrir les affaires de tels faux prétendants, quand bien même de telles personnes tenaient des principes en opposition avec la méthodologie des Salafs-us-sâlihs ou qu'ils avaient un nombre de déviances dans le manhaj. Ils utilisèrent également le traité du cheikh en tant que couverture pour rejeter chaque dénigrement, mise en garde et boycott, même s'il y avait des preuves explicites montrant que la personne sur qui ces jugements étaient émis le méritait. Par conséquent, ce que Maribi, Halabi et les autres ont tenté d'extraire de ce traité de cheikh 'Abdoul-Mouhssin n'était pas ce que cheikh 'Abdoul-Mouhssin visait.

Si cheikh 'Abdoul-Mouhssin visait ce que Maribi, Halabi et les autres visèrent par le biais de ce traité, alors cheikh 'Abdoul-Mouhssin n'aurait pas pris une position sévère contre Adnân 'Ar'our, sachant que le cheikh a mis en garde contre 'Adnân 'Ar'our et le fait de s'asseoir avec lui et de le fréquenter; tandis que Maribi et Halabi considèrent 'Adnân 'Ar'our comme étant de Ahlou-s-sounnah. Donc **si ce traité du cheikh fut rédigé pour la raison que Halabi et Maribi tentèrent de lui attribuer, alors pourquoi le cheikh n'a pas employé de *rifq* [douceur] envers 'Adnân 'Ar'our?** Par conséquent, Halabi, Maribi et leurs semblables sont forcés de reconnaître l'un de ces deux points :

[1] Soit ils affirment que cheikh 'Abdoul-Mouhssin s'est contredit dans son propre appel à la douceur envers Ahlou-s-sounnah lorsqu'il a ordonné que 'Adnan soit boycotté.

[2] Soit le traité du cheikh fut une mise en garde contre le boycott injustifié et de déclarer autrui innovateur sans raison valide

Il n'y a aucun doute que le traité du cheikh fut une mise en garde contre le second point, car si ce n'était pas le cas il n'aurait pas émis cette sévère mise en garde contre 'Adnan 'Ar'our et conseillé qu'il soit boycotté.

Source : Abou Mou'âwiya 'AbduLlah, « Part 7.1: Ali Halabi's long journey – false utilization of rifqan ahlus sunnah bi-ahlis sunnah », salaficentre.com, 1er juillet 2012, http://salaficentre.com/2012/07/part-7-1-ali-halabis-long-journey-false-utilization-of-rifqan-ahlus-sunnah-bi-ahlis-sunnah/, traduction en français via Salem Abou 'AbdrRahman.

---

[1] dans le PDF en arabe sur ce lien : http://www.sahab.net/forums/index.php?showtopic=122127